

Grand débat... comptabilité et fiscalité des IDEL

Luc LEESCO

En France, l'heure est aux échanges entre citoyens (usagers ou contribuables) et pouvoirs publics. FNI Compta a décidé de profiter de cette formidable ouverture pour inciter les IDEL à débattre autour de la fiscalité, des charges sociales et de la comptabilité des IDEL.

C'est le moment !

Une grande consultation nationale est lancée ; il serait dommage que les professionnels libéraux ne profitent pas de l'occasion qui leur est donnée pour s'exprimer. Se contenter de constater et regretter le poids des impôts et charges dans nos budgets familiaux ne sert à rien. On peut être certain que le thème du montant des impôts et des rémunérations sera par ailleurs largement débattu et commenté.

Plus encore que "l'argent", ce sont les tracasseries, le sentiment d'insécurité ou d'injustice qui peuvent être sources de mal-être, lorsque cela ne vire pas à l'empêchement pur et simple d'effectuer son métier dans de bonnes conditions.

FNI Compta n'a pas attendu ce "Grand débat national" pour être à l'écoute des remontées des professionnel(les). Pour autant, jamais une telle occasion de réunir les contribu-



Avec le grand débat national, vous avez la parole. Profitez-en !

tions de tous, de les faire entendre au plus haut niveau, ne s'était jamais présentée de manière aussi évidente et urgente.

Aussi, nous proposons que chacun s'exprime ici, selon son vécu et ses analyses, en déposant sa contribution pour faire avancer les choses dans une perspective fiscale, sociale et comptable.

FNI Compta lance une grande consultation

Ici aussi, chacun aura la parole pour partager son expérience et faire part de ses propositions. L'important est de le faire dans un esprit constructif, afin que les éléments transmis puissent être utilisés pour faire évoluer les choses.

D'un point de vue formel, vous pouvez déposer vos contributions jusqu'au 20 février 2019 par l'intermédiaire d'un outil spécifique mis en place par Vite Ma Compta pour cette occasion.

FNI Compta s'engage à traiter vos contributions avant le 15 mars 2019. Elles seront ensuite classées et relayées.

Notre action se déploie en trois temps : 1/collecter, 2/classer et 3/transmettre.

Exemples de sujets évoqués

Nous n'avons qu'un objectif modeste : ouvrir des pistes d'amélioration comptables et fiscales pour les IDEL pour que collectivement vous puissiez vous en emparer. Nous nous insérons dans le grand débat national. Aussi aucun sujet n'est tabou ; vous pouvez relayer tout ce que vous avez sur le cœur. Mais pour commencer voici quelques exemples de sujets que vous nous avez déjà évoqués :

- **la voiture** (80 km/h, stationnement, PV, carburant, barème des IK pour les véhicules électriques, date de parution annuelle...) ;
- **les charges sociales** (cotisations et prestations, inégalités entre les statuts, complexité, pénalités...) ;

Aucun sujet n'est tabou ; vous pouvez relayer tout ce que vous avez sur le cœur.



Luc Leesco,
expert-comptable,
partenaire de FNI Compta

Le grand débat

Sujet abordé ou difficulté à résoudre

Détail de votre expérience (ce qui vous est arrivé)

Sur une échelle de 1 à 10, quel est votre niveau de souffrance ?

La solution que vous proposez

Facultatif : si vous souhaitez débattre de vive voix, avoir plus d'informations ou encore nous demander de l'aide, laissez ici vos coordonnées téléphoniques, nous vous rappellerons au plus vite dans la limite de nos possibilités.

Vos nom et coordonnées

☐ Je souhaite que mes coordonnées restent privées.

Valider

- **les taxes** (taxes sur les salaires, cotisation foncière des entreprises – CFE – minimale pour les remplaçants et les associés des sociétés civiles de moyens – SCM...);
- **l'(in)sécurité fiscale des mesures d'exonérations** (zone franche urbaine – ZFU, zone de revitalisation rurale – ZRR...);
- **les règles de protection du consommateur vis-à-vis de groupes puissants** (assureurs, banques...).

Comment ça marche ?

1/Vous déposez une contribution par sujet de manière anonyme et sans restriction. Vous pouvez faire une ou plusieurs contributions.

Nota : si la rédaction de votre contribution vous semble difficile pour quelque raison que ce soit, après tout la comptabilité et la fiscalité sont des domaines techniques, vous pourrez laisser vos nom et numéro de téléphone pour être appelé ; une rubrique facultative est prévue pour noter vos coordonnées dans le formulaire.

2/Puis, pour rendre les contributions exploitables, nous les compilerons en les regroupant par thème.

3/Enfin nous restituerons l'ensemble dans une synthèse qui permettra à chacun de prendre la mesure des problèmes les plus fréquents et les solutions souhaitées. L'ensemble restera anonyme, de manière à libérer la parole.

Comment contribuer ?

Vous déposez votre contribution à partir du formulaire accessible à l'adresse suivante : <http://vitemacompta.fr/grand-debat> (voir ci-contre).

Par souci de clarté il est proposé de faire une contribution par sujet avec un titre bien précis. L'important est que vous évoquiez votre propre expérience concernant le problème rencontré dans le cadre de l'exercice de votre métier, et si possible la solution qui vous semblerait adaptée, ou le progrès qui serait souhaitable.

En appuyant sur le bouton "valider" vous nous transmettez votre contribution.

Vous pouvez déposer autant de contributions que vous le souhaitez en utilisant un formulaire et un titre différents.

Vous pouvez déposer votre message de manière anonyme. Mais vous pouvez aussi nous laisser vos coordonnées si vous souhaitez être contacté pour débattre de vive

voix ou obtenir des explications ou de l'aide de notre part*.

Qui peut contribuer ?

Toute infirmière, quel que soit son statut car les allers-retours entre le salariat et le libéral sont fréquents. Le grand débat national ne se limite pas aux infirmières libérales, à la condition que les contributions concernent essentiellement le domaine comptable, fiscal et social pour ce qui nous concerne.

Pour résumer

Le grand débat est un moment unique de dialogue à l'échelle nationale sur le destin que nous partageons tous en tant que citoyens français. Celui de la comptabilité et de la fiscalité des IDEL est l'occasion de s'interroger sur la manière de mieux vivre ce métier formidable.

N'oublions pas que les souffrances des contribuables viennent peut-être du niveau important de charges, mais aussi des tracasseries administratives, de l'insécurité juridique et souvent encore d'un sentiment d'injustice.

L'expérience montre qu'il est toujours possible de s'organiser autrement. La preuve en est donnée par la loi pour un État au service d'une société de confiance (loi Essoc) promulguée en août 2018 et qui concède au contribuable un droit à l'erreur.

Répondez massivement, participez et donnez du poids à cette démarche ! Le grand débat que vous propose FNI Compta lors du grand débat national est donc l'occasion de mettre sur la table tous nos problèmes et de proposer nos solutions.

Nous attendons avec impatience vos contributions. ●

*Vous serez rappelé au plus tôt dans la limite de nos possibilités.